Une image contenant texte, clipart

Description générée automatiquement

**COMMUNIQUE DE PRESSE**



Honfleur, le 25 janvier 2023,

**LA VILLE DE HONFLEUR SIGNE AUX COTES DE LA BANQUE DES TERRITOIRES LA CONVENTION DE FINANCEMENT POUR LA PHASE D’INCUBATION DE L’APPEL A MANIFESTATION D’INTERET « DEMONSTRATEUR DE LA VILLE DURABLE » DE FRANCE 2030**

**Le projet « Honfleur 2030 : ville réconciliée avec ses habitants, ses visiteurs et la planète », porté par la Ville de Honfleur a été désigné lauréat de la deuxième vague de l’Appel à Manifestation d’Intérêt (AMI) « Démonstrateur de la Ville Durable » de France 2030, opéré par la Banque des Territoires pour le compte de l’Etat.**

Lancé le 25 mai 2021, cet Appel à Manifestation d’Intérêt s'inscrit dans la stratégie du Gouvernement pour des solutions pour la ville durable et les bâtiments innovants.

Située au pied du pont de Normandie, au cœur du triangle métropolitain Caen-Rouen-Le Havre, Honfleur est la ville centre de la Communauté de Communes du Pays de Honfleur-Beuzeville.

Elle compte 6 933 habitants et une fréquentation annuelle de 5 millions de visiteurs, la plaçant au rang de 6e ville touristique de France. Pourtant, la Ville ne possède pas de desserte ferroviaire permettant le transport massifié et décarboné. 70% de ses visiteurs viennent en véhicule personnel. Par ailleurs, plus de 90% des déplacements domicile-travail de sa population sont effectués par ce mode de transport. La ville connaît ainsi de régulières périodes de saturation, tant au niveau de la circulation que du stationnement.

La présence touristique génère une forte pression foncière, tant sur le logement que les fonds de commerce. Cette situation rend difficile les installations d’habitants permanents et de commerces de proximité dans le centre historique.

Dans ce contexte, la ville souhaite apporter des solutions à ces problématiques et a lancé le projet « Honfleur 2030 : ville réconciliée avec ses habitants, ses visiteurs et la planète ».

Honfleur est également lauréate du programme Petites Villes de Demain et fait partie des 2 collectivités normandes Petites Villes de Demain lauréates de l’AMI « Démonstrateurs de la Ville Durable » aux côtés de Mézidon Vallée d’Auge.

La phase d’incubation, qui s’étend jusqu’en octobre 2025, doit permettre à la ville de passer du stade de l’idée, à la phase de réalisation/début des travaux.

**Grâce à ce projet, la Ville de Honfleur ambitionne :**

* d’harmoniser la fréquentation touristique avec le quotidien de ses habitants, en travaillant sur la mobilité, le logement et le commerce,
* de fluidifier la circulation en créant des stationnements en entrée de ville, associés à un jalonnement dynamique,
* de recreuser le bassin du centre qui constituera un nouvel espace urbain permettant d’élargir le centre-ville et de diffuser les flux de visiteurs,
* de proposer des logements pour les habitants permanents, ainsi que des cases commerciales nouvelles pour les commerçants de proximité,
* d’utiliser des matériaux biosourcés et/ou recyclés tout au long de ce chantier.

La population sera associée à ce projet avec la mise en place d’ateliers de concertation, d’événements, d’animations.

Le budget prévisionnel du projet s’élève à 1 047 800 € HT et la Banque des Territoires, opérateur pour le compte de l’Etat dans le cadre de France 2030, le soutient à hauteur de 500 000 €.

Pour Michel Lamarre, maire de Honfleur « *Le recreusement du bassin du centre c’est l’opportunité d’apaiser la ville, d’en élargir son centre en réparant une erreur historique et de la reconnecter à l’eau. C’est la ville qui s’ouvre. L’AMI Démonstrateur de Ville Durable va permettre de mettre en place des projets importants pour la ville et notamment de créer des commerces de proximité et des habitations pour les honfleurais* ».

Pour Frédéric Noël, directeur régional Normandie de la Banque des Territoires« *la Banque des Territoires s’est de longue date engagée auprès de la ville de Honfleur afin de l’accompagner dans la réalisation de sa vision de la ville de demain. Le programme « Démonstrateur de la Ville Durable » dont la ville est lauréate constitue un formidable accélérateur de la concrétisation de ses ambitions de développement et d’attractivité* ».

**A propos de Honfleur**

Honfleur, également nommée la Cité des Peintres, est une commune de 6 933 habitants. Ville portuaire, elle est surtout connue pour son Vieux Bassin, ses maisons aux façades recouvertes d’ardoises, son patrimoine préservé, et pour être, entre autres, le berceau du mouvement impressionniste. La Ville s’engage aussi en faveur du développement durable : labellisée, à nouveau cette année, Pavillon bleu pour sa politique de développement touristique respectueuse de l’environnement, elle a aussi été, en 2021, gratifiée du titre de Territoire engagé pour la Nature grâce à ses projets d’action ambitieux. Honfleur est également une ville classée « 4 fleurs » depuis 2003 par le Conseil national des Villes et Villages Fleuris. Située au pied du pont de Normandie et à seulement deux heures de Paris, la ville n’attire pas moins de 5,2 millions de visiteurs chaque année.

[www.ville-honfleur.com](http://www.ville-honfleur.com)

**À propos de France 2030**

* **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l’innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l’émergence d’une idée jusqu’à la production d’un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l’innovation jusqu’à son industrialisation.
* **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L’enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d’attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d’excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50% de ses dépenses à la décarbonation de l’économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d’innovation sans dépenses défavorables à l’environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).
* **Sera mis en œuvre collectivement :** pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l’accompagnement de l’Etat.
* **Est piloté par le Secrétariat général pour l’investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l’Agence de la transition écologique (ADEME), l’Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

***Plus d’informations sur :*** [***https://www.gouvernement.fr/france-2030***](https://www.gouvernement.fr/france-2030) ***| @SGPI\_avenir***

**A propos de la Banque des Territoires**

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d’entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s’adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu’aux métropoles, avec l’ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d’être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d’eux.

***Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.***

www.banquedesterritoires.fr @BanqueDesTerr

**Contacts Presse :**

**Honfleur – Service communication**

**Lucie Drieu** – 02.61.67.12.50 - [ldrieu@ville-honfleur.fr](mailto:ldrieu@ville-honfleur.fr)

Cécile Dumont, chargée de projet - 07.57.12.72.62 – [cecile.dumont@ccphb.fr](mailto:cecile.dumont@ccphb.fr)

**Secrétariat général pour l’investissement -** 01 42 75 64 58 - [presse.sgpi@pm.gouv.fr](mailto:presse.sgpi@pm.gouv.fr)

**Banque des Territoires Normandie –** Groupe Caisse des Dépôts

**Fanny Thomas** – fanny.thomas@caissedesdepots.fr – 07.85.90.84.96

@BdT\_Normandie